

# DOSSIER DE PRESSE

Le dispositif Viabilité hivernale 2014-2015

Contact presse :  
Elodie LEHNEBACH  
Attachée de presse  
04.66.49.66.07/06.84.95.87.33  
elehnebach@lozere.fr



# L'événement

**Du 17 novembre 2014 et jusqu'au 16 mars 2015, le Conseil général de la Lozère met en place une organisation spécifique en période de Viabilité Hivernale (VH) pour rendre les routes départementales les plus praticables et les plus sécurisées possibles.**

Le dispositif s'articule autour de la surveillance du réseau routier et du traitement des chaussées. La mobilisation des agents va au-delà des actions de déneigement qui sont effectuées sur les routes. Concernant l'aide à la décision, le Département a contracté un marché avec Météo France depuis octobre 2013. Cette phase est essentielle pour anticiper et organiser les interventions terrains et transmettre l'information aux usagers.

**Dans un souci de développement durable, le Conseil général recherche la maîtrise de sa consommation de fondants et abrasifs. L'hiver 2013/2014 n'a été aussi rigoureux que les années précédentes. La consommation a donc été en très nette baisse, avec toutefois 4 473 tonnes de sel et 4 697 tonnes de pouzzolane répandues sur le réseau.**

## LES MOYENS

### Le financement

Au total, lors de l'hiver 2013-2014, **près de 3,6 M€** ont été mobilisés par le Conseil général pour assurer la Viabilité Hivernale.

Cette année, sur l'ensemble des 2 271 kms du réseau départemental seront mobilisés près de **200 agents** (coordinateurs, techniciens météo, chauffeurs, patrouilleurs et responsables) répartis sur :

- 6 Unités Techniques
- 24 Centres Techniques
- 1 Cellule Départementale d'Informations Routières

**Deux nouvelles saleuses** viennent de rejoindre le parc de matériels spécifiques composé de :

- 58 camions environ : équipés d'étraves, de rabots, de lames et de saleuses
- 6 engins polyvalents : pouvant être équipés de fraises ou d'étraves, de turbines, d'ailerons,...



En Lozère, il existe plusieurs niveaux d'intervention

## LE RÉSEAU

2 277 kms de voies classées en 3 niveaux de service :

- Niveau N3 : 690 kms (réseau départemental structurant)
- Niveau N4 : 530 kms (réseau de maillage du territoire et desserte pôles économiques et touristiques)
- Niveau N4 jour : 760 kms (réseau de desserte locale)



**Plage de validité\* et type de traitement**

N1	24 h/24 h
N2	de 4 h à 21 h, déneigement et salage
N2	de 7 h à 19 h30 (samedi et dimanche - de 8 h à 19 h30), déneigement, salage et sablage
N3	de 7 h à 18 h30 (samedi et dimanche - de 8 h à 18 h30), déneigement et salage (sablage ponctuel)
N4j	de 9 h à 18 h30, déneigement et sablage (salage ponctuel)
	Itinéraires délaissés dès que possible en fonction des moyens.

○ Échangeur    ⇄ Demi-échangeur

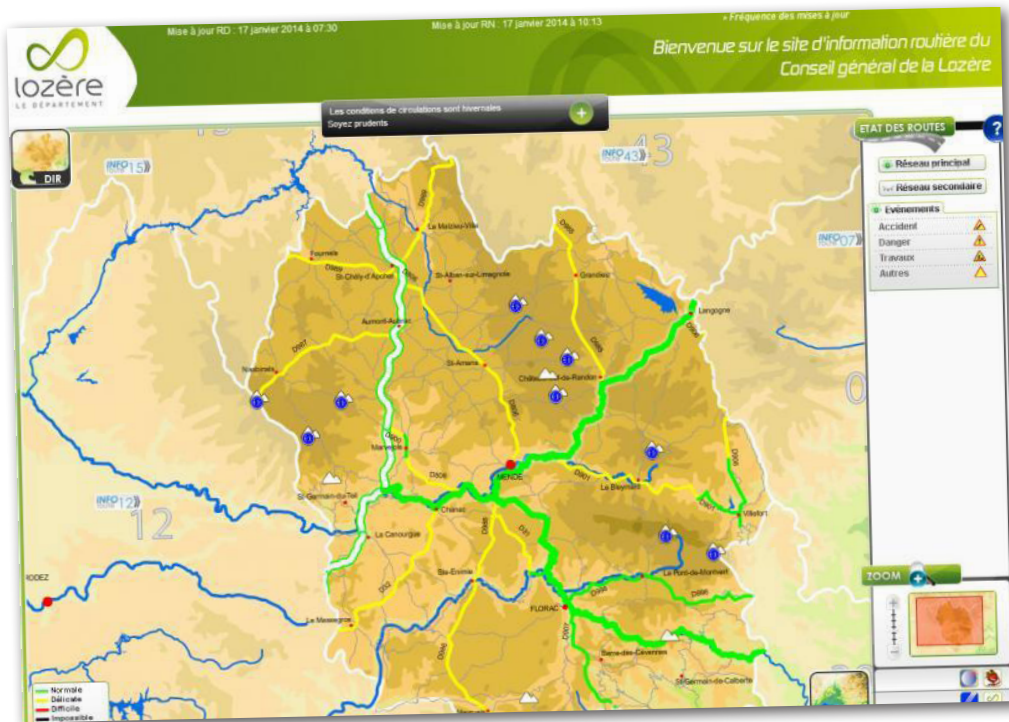
\* La plage de validité - période durant laquelle il est possible d'effectuer des opérations de circulation la plus proche de la normale.

### RAPPEL

Il est interdit de dépasser les engins de déneigement !

# L'information des usagers

Pour s'informer avant le départ



## CONNAÎTRE LES CONDITIONS DE CIRCULATION EN TEMPS RÉEL

Avec l'hiver et les intempéries, il est important de se tenir toujours informé de l'état des routes en Lozère où que l'on se trouve. L'audiotel a été supprimé cette année mais le dispositif dispose d'un site Internet ([www.inforoute48.fr](http://www.inforoute48.fr))

Mise à jour quotidienne (2 fois par jour) et en fonction des conditions météorologiques.

Début 2014, de nombreuses améliorations techniques ont été apportées au site d'information routière du Conseil général de la Lozère. Le site web [inforoute48.fr](http://www.inforoute48.fr) a été adapté en version mobile pour les tablettes numériques et les smartphones.

On peut y retrouver, tout au long de l'année, les chantiers en cours, les déviations et l'état des routes en période de viabilité hivernale.

### Circuler en hiver : tous concernés !

Ces moyens ne sauraient bien sûr dispenser les automobilistes des précautions habituelles pour éviter les pièges de l'hiver :

**vitesse adaptée, distances de sécurité, vigilance notamment à la formation de verglas...**

**Une conduite adaptée reste le premier gage de sécurité.**

#### **Au début de l'hiver, préparez votre véhicule :**

- Vérifiez l'état et le fonctionnement des équipements de votre véhicule
- S'équiper de pneus adaptés ou prévoir des chaînes
- Se munir d'accessoires complémentaires (raclette, câbles de méarrage, bombe anti-givre...)

#### **En période hivernale...**

- Adapter votre vitesse
- Maintenir les distances de sécurité
- Eviter les manœuvres brutales
- Faciliter le passage des engins de salage et de déneigement.



# Déroulement d'une "journée type"

4H



Départ des patrouilleurs pour surveiller les points sensibles du réseau

5H

Début des interventions sur le réseau prioritaire



7H



Diffusion (radios locales, internet, répondeur du bulletin sur l'état des routes)

17H30

Les interventions sur le réseau prioritaire se poursuivent



20H

Fin des interventions. Seules quelques interventions, liées à la sécurité des personnes, sont assurées à titre exceptionnel.

## Le déneigement avant...



Le services des routes a retrouvé de vieilles photos de déneigement datées des années 50. Souvenir, souvenir...

## et le déneigement après...



Le 11 février 2014, les agents de la DRTB étaient en intervention sur la RD 987 à proximité de la voie communale de Ginestoux (PR 2 à 2+500).

Voici la turbo-fraise montée sur le Thomas Hydrocrabe (FR117) du Centre technique du Conseil général de Nasbinals.